



**CHANDELIERS ET BALCONS** en acier uniquement

OK

**FILIERES (ø mini 4 mm)** continues entre les balcons, en acier inox toronné, sauf transfilage de 100 mm max à l'extrémité remplacé tous les ans. Elles doivent être tendues : déflexion de 50 mm pour la filière supérieure, 120 mm pour la filière intermédiaire sous une force de déflexion de 4 kg.

OK

**LIGNES DE VIE / POINTS D'ACCROCHE**

Indépendantes sur chaque bord du bateau et solidement fixées sur padeyes ou cadène (≥ 20kN). Situées à l'intérieur des passavants. Fixation sur balcon et chandelier interdite. Acier inox ø 5mm mini ou sangle (Dyneema ou Spectra) avec charge de rupture ≥ 20kN  
Points d'accroche permettant de s'accrocher avant de monter sur le pont  
Points d'accroche pour les 2/3 de l'équipage sans dépendre des lignes de vie

OK  
 OK  
 OK  
 OK  
 OK

**MAINS COURANTES**

adéquates à l'extérieur afin que les membres d'équipage se déplacent à la mer en sécurité. Un équipement indépendant fixé de façon sûre restant en place le long de la jupe ou de la liaison de la carène de coque avec le tableau arrière doit permettre de s'agripper et de faciliter la remontée à bord à bord en cas de chute à la mer.

OK  
 OK

**FEUX DE NAVIGATION** conformes au RIPAM (chapitre C et Annexe Technique I) et installés selon ce règlement

Installés au-dessus du livet afin de ne pas être masqués par les voiles ou la gîtedu bateau  
Des ampoules de rechange, sauf LED  
Des feux de secours avec les mêmes spécifications que ci-dessus doivent être alimentées indépendamment.

OK  
 OK  
 OK  
 OK

Les feux de route devront être allumés entre 19 heures et 23 heures jeudi 28 et vendredi 29 Mai.

OK

**LOCALISATION ET RECUPERATION DE L'HOMME A LA MER**

1 balise personnelle AIS skipper portée en permanence

Marque/type :

n° id

OK

Date révision :

1 balise personnelle AIS co-skipper portée en permanence

Marque/type :

n° id

OK

Date révision :

Moyen utilisé pour le port permanent de l'AIS :

Facultatif, balise PLB 406 / 125 MHZ enregistrée auprès de l'autorité si il ya :

O / N

**Skipper** : code à 15 chiffres inscrit

Marque/type :

Date révision :

Conformément enregistrée

**Co-skipper** : code à 15 chiffres inscrit

Marque/type :

Date révision :

Conformément enregistrée

Les PLB doivent être enregistrées officiellement avec la notation "Normandy Channel Race 2026" et le nom et le numéro de la DC.

OK

1 GNSS (Global Navigation Satellite System) capable d'enregistrer la position d'un homme à la mer dans les 10 sec et capable de suivre cette position sans avoir à quitter le pont

OK

2 bouées de sauvetage dont une est à flottabilité permanente, équipées de matériaux réfléchissants de qualité marine et marquées au nom du bateau dont :

OK  
 OK

1 bouée de sauvetage avec sifflet, feu à allumage automatique et ancre flottante et

OK

1 bouée de sauvetage à portée de main du barreur, prête pour un usage immédiat, équipée de : ancre flottante, sifflet, feu à allumage automatique et une perche équipée d'un pavillon.

OK  
 OK

La perche doit être soit déployée en permanence, soit capable de se déployer automatiquement  
Chaque bouée de sauvetage gonflable et tout équipement automatique doit être testé et révisé en accord avec les instructions du fabricant.

OK

1 bout de halage, longueur 15 à 25 m, diamètre min 6 mm, accessible du cockpit

OK

1 collier de récupération capable de hisser un équipier à bord, comprenant

OK

- une ligne flottante : longueur > 36 m

OK

- un collier flottant (en fer à cheval) de 90 N de flottabilité minimum

OK

**ASSECHEMENT et SEAUX**

2 pompes de cale manuelles (intérieure et extérieure), installées de façon permanente l'une manoeuvrable sur le pont, l'autre depuis l'intérieur qui peut être électrique

OK

Les pompes sont facilement accessibles pour maintenance et nettoyage des debris

OK

Toute brinquebale de pompe amovible doit être sécurisée par un bout

OK

2 seaux solides équipés d'une longe, capacité minimum 9 litres

OK

PORTE(S) DE DESCENTE doivent être étanche(s), solidaire(s) sur charnières ou sur rails du roof ou de la cloison de descente et capable(s) d'être immédiatement fermée(s).

OK

COUTEAU DE COCKPIT solide, tranchant, attaché de façon sûre et facilement accessible du pont ou du cockpit

OK

RADEAU DE SAUVETAGE "PLASTIMO" contenant le pack 1 ou 2

Un radeau "Plastimo" amenable au niveau des filières ou mis à l'eau en moins de 15 sec qui soit :

OK

soit en sac : ref. Plastimo - 61594, stocké dans un compartiment dédié hermétique aux intempéries

OK

et qui soit accessible immédiatement du cockpit ou du pont de travail ou du tableau arrière

OK

soit en container rigide : ref. Plastimo - 52162 stocké de façon sûre sur le pont de travail ou dans le cockpit

OK

soit tout autre radeau de marque Plastimo de 4 ou 6 places.

OK

Référence :

N° de série :

Dernière révision :

Prochaine révision :

L'extrémité du bout de percussion du radeau fixé à un point solide du bateau, le radeau sera scellé.

OK

Il est révisé tous les 3 ans. Le certificat du radeau doit être à bord.

OK

Avec lest mobile, le radeau doit pouvoir être lancé que le bateau soit retourné ou pas

OK

		RJ 402	
3.14.3		RJ 307	
3.14.1			
4.04			
4.04.2.a		2.12.1	
		2.12.1	
4.04.2.c		2.12.1	
4.04.3.b			
4.04.3.c			
		2.12.2	
		2.12.2	
3.27.1			
3.27.2			
3.27.4			
3.27.3			
			IC 17.1.5
4.22.1a			
4.22.1a			
4.22.1.b			
			IC 12.7
4.22.2.a			
4.22.3.d			
4.18			
4.22.3.b			
4.22.3c			
4.22.3c			
4.22.3c			
4.22.3.e			
4.22.4			
4.22.5.c			
4.22.5.a			
4.22.5.b			
3.23			
3.23.1.b			
3.23.4			
3.23.5			
3.23.1.a			
3.08.4		2.17	
4.25			
4.20			
4.20.3.d		2.9.6.a b	
4.20.2.a			
4.20.3.a			
4.20.2.c			
4.20.3.c	Pb	2.9.6.	
4.20.4.a b			
4.20.3.b			



1 sondeur	<input type="checkbox"/>	OK	4.13.2		
1 indicateur de vitesse	<input type="checkbox"/>	OK	4.13.1		
1 réflecteur radar passif, avec :	<input type="checkbox"/>	OK	4.10.1		
- des plaques circulaires octaédriques, diamètre mini 30 cm ou			4.10.1.a		
- des plaques circulaires, octaédriques, d'une dimension mini en diagonale de 40 cm ou			4.10.1.b		
- un réflecteur non octaédrique présentant une surface efficace radar (SER) minimale E262 de 2 m <sup>2</sup> sur 0-360° d'azimut et +/- 20° de gîte			4.10.1.c		
1 balise EPIRB 406 MHz à déclenchement à l'eau et manuel, et si enregistrée après 2026 doit inclure un système GNSS interne (Géolocalisation et Navigation par un Système de Satellites)	<input type="checkbox"/>	OK	4.19.2		
	<input type="checkbox"/>	OK	4.19.3		
Code à 15 chiffres inscrit sur la balise	<input type="text"/>				
Marque/type :	Date révision :	Conforme au MMSI du bateau	<input type="checkbox"/>	OK	4.19.2
Localisation précise :			<input type="checkbox"/>	OK	
Enregistrée officiellement avec la notation "Normandy Channel Race 2026" et le nom et le numéro de la DC			<input type="checkbox"/>	OK	4.19.4
<b>MATERIEL</b>					
1 réchaud de cuisine installé de façon permanente avec robinet coupant l'alimentation, pouvant être utilisé en sécurité en mer.	<input type="checkbox"/>	OK	3.20		
1 couverture anti-feu à proximité de chaque appareil de cuisine	<input type="checkbox"/>	OK	4.05.1		
2 extincteurs de 2 kg de poudre sèche ou équivalent repartis en différentes zones du bateau	<input type="checkbox"/>	OK	4.05.2		
Date révision 1 :	Date révision 2 :				
1 pompe d'urgence, débit mini 200 l/mn, fixe ou portable, doit avoir un tuyau suffisamment long pour évacuer directement l'eau par-dessus bord ou dans le cockpit. Une combinaison des pompes est acceptée pour atteindre le débit mini.	<input type="checkbox"/>	OK	4.30.a		
Si elle est électrique et portable, doit être équipée de pinces crocodile	<input type="checkbox"/>	OK	4.30.d		
1 compas magnétique de type "marine" pouvant être installé comme compas de route ou un compas magnétique de type "marine" de route, installé de façon permanente, indépendant de toute source d'énergie, correctement compensé avec sa courbe de déviation	<input type="checkbox"/>	OK	4.30.c		
1 second compas qui peut être portable et/ou électronique	<input type="checkbox"/>	OK	3.24.a		
Au moins 2 drisses, chacune capable de hisser une voile	<input type="checkbox"/>	OK	3.24.b		
1 mouillage lourd : ancre 16 kg, 15 m de chaîne Ø 8mm, 30m de câblots nylon Ø 14mm mini, ancre avec manille rapide, chaîne et câblot en sac à proximité de l'ancre.	<input type="checkbox"/>	OK	3.25		
L'ancre n'est pas obligatoirement accouplée avec la chaîne et le câblot. Il est installé à un endroit conçu à cet effet en avant de la cloison étanche arrière.	<input type="checkbox"/>	Pb	4.06.2	2.3	
1 mouillage léger : ancre adapté à un voilier de 12 m, 10 m de chaîne Ø 8mm, dans un sac avec câblot nylon de 25m, Ø 12mm mini,	<input type="checkbox"/>	OK	4.06.1	2.3	
Les 2 mouillages non modifiés, doivent être prêts pour une utilisation en moins de 5 mn.	<input type="checkbox"/>	OK	4.06.1		
Les pare battages gonflables sont interdits en course	<input type="checkbox"/>	OK	4.08	2.6	
1 manuel de premier secours dans la langue du skipper et co-skipper	<input type="checkbox"/>	OK	4.08		
Titre :	<input type="text"/>				
1 kit médical d'urgence selon le règlement médical	<input type="checkbox"/>	OK	4.08		
Mains courantes (intérieur et extérieur) afin que les membres d'équipage se déplacent en sécurité en mer.	<input type="checkbox"/>	OK	3.22	2.12.2	
1 équipement indépendant fixé de façon sûre, en place le long de la jupe afin de permettre de s'agripper et de faciliter la remontée à bord en cas de chute à la mer.	<input type="checkbox"/>	OK		2.12.2	
1 corne de brume	<input type="checkbox"/>	OK	4.09		
Vannes et clapets installés de façon permanente sur toutes les ouvertures au travers de la coque en-dessous de la ligne de flottaison.	<input type="checkbox"/>	OK	3.10		
1 WC utilisable à poste fixe ou un seau adapté et affecté à cet usage. sécurisé à un emplacement dédié	<input type="checkbox"/>	OK	3.18.1	RJ 104	
4 couchettes installées de façon permanente	<input type="checkbox"/>	OK	3.19.1	RJ 104	
1 pinoche conique en bois tendre stockée à proximité de chaque trou à travers la coque	<input type="checkbox"/>	OK	4.03		
Cartes marines papier suivantes de tout le parcours avec l'équipement pour traçage sur carte a minima ou équivalent :	<input type="checkbox"/>	OK	4.11	7.3	
- SHOM 7040-INT 1070 – La Manche 1/560 000	<input type="checkbox"/>	OK		IC 17.4	
- SHOM 7210-INT 1063 – Atterrissage de l'entrée de la Manche-Mer Celtique 1/500 000	<input type="checkbox"/>	OK			
- GB 1410 – St Georges Channel 1/200 000	<input type="checkbox"/>	OK			
1 projecteur de recherche adapté pour rechercher de nuit une personne tombée par-dessus bord ou pour éviter les collisions, accessible depuis le cockpit sans avoir à aller dans la cabine	<input type="checkbox"/>	OK	4.07.a		
Pièces de rechange et outillages incluant moyens pour déconnecter ou sectionner le gréement	<input type="checkbox"/>	OK	4.07.c		
Appareil à gouverner de secours pouvant être monté sur la tête de gouvernail	<input type="checkbox"/>	OK	4.16		
Une méthode prouvée de gouverne d'urgence, avec le gouvernail inutilisable	<input type="checkbox"/>	OK	4.15.1	2.18	
Réserve de carburant minimum à l'arrivée : 20 l stockés dans des contenants de 10 l mini, plombés en position et fermeture.	<input type="checkbox"/>	OK	4.15.2		
Le GO doit être stocké dans le réservoir principal, le supplément sera stocké dans des contenants fixés et plombés en position à moins de 500 mm du plan de symétrie. Aucun contenant vide autorisé au départ d'une course. Chaque réservoir de carburant fixe doit avoir un robinet d'arrêt	<input type="checkbox"/>	Pb	3.28.3.b	2.7.2	
Moteur diesel (mini 19,4 kW).	<input type="checkbox"/>	OK		2.7.2	
Les batteries étanches sont exclusivement au plomb (acide ou gel)	<input type="checkbox"/>	OK		2.7.2	
Il y a une batterie dédiée au démarrage moteur si démarreur électrique	<input type="checkbox"/>	OK	3.28.3.a		
Groupe électrogène indépendant du moteur de propulsion, installé selon prescription du constructeur	<input type="checkbox"/>	OK	3.28.1	RJ 306	
Hydrogénérateur fixé à l'arrière du bateau Nb <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	OK	3.28.4.b	RJ 406.03	
Quantité maximale d'eau potable ou autre boisson potable embarquée : 49 litres	<input type="checkbox"/>	OK	3.28.4.c		
sont autorisés 2 litres d'eau supplémentaires par femme à bord : qté supplémentaire <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	OK	3.28.2		
Peuvent être présents à bord, un ou plusieurs réservoirs d'eau fixes d'une capacité maximale de 40 litres. Ces réservoirs doivent être situés à moins de 500 mm de l'axe longitudinal du bateau.	<input type="checkbox"/>	OK		2.7.1	IC 17.1.4
Aucun contenant vide supplémentaire n'est autorisé à bord.	<input type="checkbox"/>	OK		2.7.1	
Maximum 8 voiles embarquées uniquement avec présence d'une vignette cousue au point au point d'amure ou d'écoute dont obligatoirement :	<input type="checkbox"/>	OK		2.7.1	
1 GV + 1 solent (Smax = 115 m <sup>2</sup> ), 1 tourmentin, 1 foc gros temps (Smax = 32 m <sup>2</sup> ).	<input type="checkbox"/>	OK		RJ 103.1	
La voile de cape est obligatoire si le guindant de la GV est non réduit de plus de 70% au bas ris	<input type="checkbox"/>	OK	4.26	2.9.1.a	
La déclaration de voiles remise au Comité Technique au plus tard le dimanche 24 mai à 14 h.	<input type="checkbox"/>	OK		2.12	
Comité technique : Jean-Luc GAUTHIER Tél : 06 81 26 20 91 e-mail : jeanluc.gauthier@ffvoile.fr	<input type="checkbox"/>	OK		2.5	
	<input type="checkbox"/>	OK		2.9.1.b	